

L'An deux mille vingt-deux, le quinze du mois de décembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Campagne de Caux convoqués, se sont réunis à la salle La Ficelle de GODERVILLE sous la présidence de Serge GIRARD. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis aux conseillers communautaires le vendredi 9 décembre 2022.

**Etai<sup>ent</sup> présents :** MM LESAUVAGE Huguette, Maire d'ANGERVILLE-BAILLEUL, RIVOALLAN Pierre, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL (Arrivée à 18h38), LEVESQUE Jérôme, Conseiller Titulaire, d'ANNOUVILLE-VILMESNIL, LEMESLE Michel, Maire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT, MABIRE Pascal, Maire de BEC-DE-MORTAGNE, AUBE Annie, Conseillère Titulaire de BEC-DE-MORTAGNE, GEULIN Isabelle, Maire de BENARVILLE, FLEURY David, Maire de BORNAMBUSC, MALO Jean-Claude, Maire de BREAU<sup>TE</sup>, DHERVILLEZ Pascale, Conseillère Titulaire de BREAU<sup>TE</sup>, VANDERMEERSCH Aldric, Conseiller Titulaire de BREAU<sup>TE</sup>, BLONDEL André-Pierre, Maire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DURECU Annie, Conseillère Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DUBOCAGE Kévin, Conseiller Titulaire de BRETTEVILLE-DU-GRAND-CAUX, DELAMARE Pascal, Maire de DAUBEUF-SERVILLE, GUEROULT Claire, Maire d'ECRAINVILLE (Arrivée à 18h33), PAUMELLE René, Conseiller Titulaire d'ECRAINVILLE, CARLIERE Frédéric, Maire de GODERVILLE, GERON Michel, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, COZIC Bernadette, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, MOIZAN Gérard, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, VANIER Pascaline, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, ROSE Marc, Conseiller Titulaire de GODERVILLE, LAVILLE-RE<sup>VE</sup>T Géraldine, Conseillère Titulaire de GODERVILLE, MALO Régis, Conseiller Suppléant de GONFREVILLE-CAILLOT, GIRARD Serge, Maire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, DROGUET Jean-Pierre, Conseiller Titulaire de GRAINVILLE-YMAUVILLE, JEZEQUEL David, Maire d'HOUQUETOT, SOLINAS Christian, Maire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, LELIEVRE Linda, Conseillère Titulaire de MANNEVILLE-LA-GOUPIL, BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE, BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE, BASILLE André, Maire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, VAUCHEL Benoit, Conseiller Titulaire de SAUSSEUZEMARE-EN-CAUX, GOUPIL Gervais, Maire de TOCQUEVILLE-LES-MURS, NIEPCERON Hervé, Maire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT, MURARI-BOZEC Marie-Claude, Conseillère Titulaire de VATTETOT-SOUS-BEAUMONT.

**Pouvoirs de :**

- Mme MAESEN Lydie, Conseillère Titulaire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT à M. LEMESLE Michel, Maire d'AUBERVILLE-LA-RENAULT,
- M. REMOND Franck, Maire de MENTHEVILLE à M. RIVOALLAN Pierre, Maire d'ANNOUVILLE-VILMESNIL,
- M. QUESADA Antonio, Maire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE à Mme BRULIN Corinne, Conseillère Titulaire de SAINT-MACLOU-LA-BRIERE,
- Mme LECARPENTIER Véronique, Conseillère Titulaire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE à M. BAYOU Anthony, Maire de SAINT-SAUVEUR-D'EMALLEVILLE.

**Représentation de :** M. LEROUX Christian, Maire de GONFREVILLE-CAILLOT par M. MALO Régis, Conseiller Suppléant de GONFREVILLE-CAILLOT.

**Excusée :** Mme SCHUFT Emmanuelle, Maire de VIRVILLE.

**Assistaient également à la réunion :** Mme MIUS Sandrine, Directrice Générale des Services, Mme ESTIVAL Audrey, Directrice Générale Adjointe Pôle Cadre de Vie, Mme GODEFROY Adeline, Administration Générale et Mme GADONNA Angélique, Administration Générale.

**Secrétaire de Séance :** Mme COZIC Bernadette

Nombre de Membres en exercice	42
Nombre de présents	37
Quorum	22
Nombre de votants	41

**Délibération n° 157/2022**

**OBJET : APPROBATION DU PROJET DE RENOUVELLEMENT DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA GENDARMERIE DE GODERVILLE – PARTENARIAT AVEC SDE76**

**OBJET : APPROBATION DU PROJET DE RENOUVELLEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE LA GENDARMERIE DE GODERVILLE – PARTENARIAT AVEC SDE76**

**Exposé des motifs valant note explicative de synthèse au sens de l'article L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales :**

**Vu** le code général des collectivités territoriales ;

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes Campagne de Caux ;

**Considérant** que les modes d'éclairage de la Gendarmerie de Goderville ne fonctionnent plus et que cela pose des problèmes de sécurité ;

Le SDE76 a travaillé sur cette affaire nommée EP-2022-0-76302-M5807 et désignée « Rue de la Veslière ». Il s'agit de procéder au remplacement de 13 lanternes. Le montant prévisionnel s'élève à 14 863,97 € TTC dont une participation financière de la Communauté de Communes Campagne de Caux à hauteur de 5 925,40 € (détail ci-dessous) :

**Eclairage public**

- Remplacement des 13 lanternes selon l'étude d'éclairage pré-établie en place pour place.

Nature des travaux	Montant des travaux	Participation du SDE76		Participation Communauté de Communes Campagne de Caux (adhérent)	
<b>Eclairage public</b>					
EP éligible à la MDE	5 915,00 €	80 %	4 732,00 €	20 %	1 183,00 €
EP Hors MDE	6 471,64 €	65 %	4 206,57 €	35 %	2 265,07 €
Non Subventionnable HT	0,00 €	0 %	0,00 €	100 %	0,00 €
TVA	2 477,33 €	0 %	0,00 €	100 %	2 477,33 €
<b>TOTAL TTC</b>			<b>8 938,57 €</b>		<b>5 925,40 €</b>

MDE: Programme de Maîtrise de la Demande d'Énergie qui regroupe l'ensemble des travaux sur un réseau d'éclairage public existant et qui permet de réduire la consommation d'énergie électrique

**Financement global de l'opération**

Participation du SDE76**	Participation Communauté de Communes Campagne de Caux (adhérent)
<b>8 938,57 €</b>	<b>5 925,40 €</b>

<b>Montant total de l'opération TTC</b>	<b>14 863,97 €</b>
---	--------------------

\*\* La participation du SDE76 comprend le concours du Conseil Départemental qui met une partie du produit de la taxe départementale sur la consommation finale d'électricité à sa disposition.

**Considérant** qu'une convention doit être établie entre le SDE76 et la Communauté de Communes Campagne de Caux ;

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide :**

A l'unanimité

- **D'ADOPTER** le projet ci-dessus ;
- **D'INSCRIRE** la dépense d'investissement au budget communautaire de l'année 2022 pour un montant de 5 925,40 € TTC ;
- **DE DEMANDER** au SDE76 de programmer ces travaux dès que possible ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la convention correspondante à intervenir ultérieurement.

Serge GIRARD,  
Président de la Communauté de  
Communes Campagne de Caux

Communauté de Communes  
Campagne de Caux  
52 Impasse du Lin  
76110 GODERVILLE

